

De Kaboul à Drancy, la politique des lâches

Jean-Christophe Lagarde, maire de Drancy (Seine-Saint-Denis) a menti à ses administrés en faisant construire, à leurs frais, une mosquée et en leur disant qu'il s'agissait d'une « salle polyvalente » (1). Cette forfaiture anti-démocratique et anti-laïque aurait dû entraîner la démission immédiate de ce maire et l'indignation générale des Drancéens. On pouvait espérer que l'opposition au conseil municipal se saisirait de cette affaire. Il n'en est rien.

En effet, Gilles Saulière, conseiller municipal P.S. et chef de file de cette opposition, réagit à cette affaire par un exercice de langue de bois des plus surréalistes, dans une interview au site Médias Libres (2). Il nous apprend que Jean-Christophe Lagarde a menti non seulement aux Drancéens, mais aussi aux élus municipaux d'opposition. Gilles Saulière se dit « effaré » quand il a découvert le pot aux roses le 21 mars 2008, et il s'empresse... de ne rien faire.

Lors de ce conseil municipal, il n'y a eu nulle contestation du loyer mensuel de 4000 euros payé par l'association musulmane pour cette mosquée qui a coûté 1,8 millions d'euros. Le maire dit que c'est comme un prêt qui serait remboursé par le loyer. Dans ce cas, cela donnerait un remboursement de 2,67% par an, ce qui ne couvre même pas les intérêts du prétendu prêt. Autrement dit, non seulement le capital « prêté » ne sera jamais remboursé, mais il coûte encore chaque mois aux Drancéens.